

La parole de l'Indien sur l'Européen

Le voyage et la rencontre permettent-ils de réfléchir sur soi ?

Étude comparative des deux extraits d'*Histoire d'un voyage en la terre du Brésil*.
Lecture à voix haute des textes par le professeur.

Les élèves identifient l'énonciateur :

- *Qui est le voyageur dans ces deux textes ?*

Une biographie peut être vidéo-projetée aux élèves pour qu'ils puissent connaître Jean de Léry ou une recherche peut faire l'objet d'un devoir maison en préparation à l'étude des deux extraits.

- *Où a-t-il voyagé ? Quand ? Dans quel but ? Quand a-t-il écrit et rédigé son récit de voyage ? Dans quel contexte historique ?*

- *De qui parle l'œuvre de Léry, Histoire d'un voyage en la terre du Brésil ?*

- *Quel est le sujet réel de ces deux textes ?*

Les élèves à ce moment-là peuvent percevoir que la rencontre avec l'autre peut aussi être l'occasion de réfléchir sur soi ? La société dans laquelle on vit ?

Les deux textes invitent clairement à confronter la société primitive à la société française. Et à s'interroger : laquelle est réellement sauvage ?

- *Qui prend en charge le discours critique dans ces deux textes ?*

On voit bien que la position de Léry diffère dans les deux textes, puisque dans le premier, c'est le « bon sauvage » qui critique les français et leurs valeurs ; alors que dans le second, c'est Léry qui prend en charge la critique.

Dans le premier texte, il s'agit par le dialogue de montrer que l'Indien, aux mœurs éloignées des Européens et proche de la vie sauvage, n'en est pas moins un être pensant, capable de discourir ; dans le second texte, sans atténuer l'horreur du cannibalisme, il prend toutefois la défense de l'Indien en accusant certains français (les chrétiens qui persécutent les protestants) d'être bien plus barbares.

Lecture analytique du texte 3

Critique de la civilisation ou le mythe du bon sauvage

Le professeur s'attache d'abord à l'étude texte 3, « Dialogue avec un vieillard tupinambas » dont la problématique peut être la suivante :

Quelle est l'image du sauvage ? Comment le dialogue peut-il être un instrument de critique de la société ?

L'analyse peut-être conduite selon trois axes de lecture :

- l'image du bon sauvage
- la leçon de vie du vieillard
- la critique de la civilisation

On pourra voir que :

- le « bon sauvage » au-delà de la naïveté de ces questions joue le rôle du philosophe et incarne la sagesse. C'est lui qui donne une leçon aux Européens.

- il critique la cupidité des européens qui pillent le nouveau monde, défend la thèse que les richesses sont inutiles et donne sa leçon de vie et sa clé du bonheur : la confiance en la nature.

- le véritable enjeu du texte n'est pas les sauvages mais les européens.

Ci-dessous le questionnement proposé, il s'accompagne d'une note sur le mythe du bon sauvage.

L'image du bon sauvage

- 1) Quelle image de l'indien est donnée dans le dialogue ? Quelle qualité morale possède-il ?
- 2) Quelle est la fonction du dialogue et des questions posées par l'indien ?
- 3) Comparez le discours du vieillard à celui de Léry. En quoi s'opposent-ils ? Lequel est le plus efficace ?
- 4) Quel terme montre que Léry n'est pas lui-même convaincu par les arguments qu'il avance ?

La leçon de vie du vieillard (texte argumentatif)

- 1) Quel reproche l'Indien fait-il aux Européens ?
- 2) Quel comportement ou quels défauts des Européens dénonce-t-il ?
- 3) Quelle leçon de vie reprenez-vous de son discours ?
- 4) Quelle est la clé du bonheur ?

La critique de la civilisation

- 1) Quel est le véritable enjeu du texte ?
- 2) Peut-on dire que Léry développe ici les prémices de ce que sera le mythe du bon sauvage ?

◎ **Mythe du bon sauvage**

Le mythe du bon sauvage naît au XVIII^e siècle de plusieurs penseurs qui utilisent l'image du bon sauvage pour donner à voir une autre façon de vivre et d'être heureux et se questionner sur les fondements de la société française et l'influence de la civilisation sur le comportement des hommes.

L'homme à l'état de nature. Le « bon sauvage », comme on le qualifie à l'époque, vit en harmonie avec la nature. Il tire d'elle sa subsistance à travers la chasse, la pêche et l'agriculture tout en préservant les grands équilibres naturels. L'homme à l'état de nature ne connaît pas de besoins artificiels, il est en rapport d'égalité avec les membres de sa famille et ceux de sa communauté. C'est un homme bon et heureux.

L'homme social. Rousseau explique que c'est la société qui corrompt l'homme naturel. Celle-ci conduit certains hommes à vouloir en dominer d'autres.

Lecture analytique du texte 4 La cruauté française face au cannibalisme

Le professeur passe ensuite à l'étude du texte 4, « La cruauté des civilisés ».

La problématique sur laquelle repose l'analyse est :

Comment la description de l'anthropophagie tourne-t-elle à la polémique ? Quel parcours argumentatif développe Léry dans ce passage ?

Il est peut-être nécessaire que l'élève puisse replacer l'extrait dans le chapitre. On peut alors leur demander d'avoir lu préalablement le début du chapitre (4 pages pour l'édition GF). Un élève peut être chargé de résumer le début du chapitre.

La thèse défendue par Léry dans le texte est la suivante : L'anthropophagie des sauvages du Brésil n'est pas plus détestable que la cruauté de certains français.

En cela, il réfute l'idée que les sauvages anthropophages incarnent la barbarie absolue.

Même s'il condamne violemment le cannibalisme, dans ce passage, il semble relativiser le phénomène et trouver les sauvages moins cruels.

On peut découper le texte en quatre parties :

- Partie I : L'annonce implicite de la thèse. Léry concède que le cannibalisme est condamnable mais introduit l'idée que la société française ne soit pas exempte de ce type de comportement.

- Partie II : Premier argument : les usuriers sont de bien pires anthropophages car ils dévorent leur proie vivante.

L'argument de Léry repose ici sur l'analogie puisqu'il compare le comportement des usuriers à celui des sauvages anthropophages.

Il est annoncé par le mot de liaison « en premier lieu ».

Pour argumenter, Léry fait appel aux sentiments et aux émotions de son lecteur. Il utilise pour cela des procédés de persuasion :

- un vocabulaire expressif « couper la gorge » ; « faire languir » qui connote la souffrance et la cruauté ;

- l'image du vampire qui heurte avec la métaphore : « sucent le sang et la moelle » ;

- L'implication du lecteur dans son discours et dans son raisonnement en utilisant le pronom personnel indéfini de la 3^e personne : « si on considère... nos gros usuriers... on dira... »

- l'exagération : « tant de veuves, d'orphelins et d'autres pauvres personnes ».

Léry s'appuie ici sur une valeur morale, l'humanité et sur des valeurs religieuses, la charité, la pitié.

- Partie III : Deuxième argument : les français qui se considèrent pourtant comme civilisés infligent aux leurs des sévices et des tortures toutes aussi cruels et barbares.

L'argument avancé par Léry est un argument anecdote puisqu'il s'appuie sur des témoignages et des événements historiques précis : le massacre de la Saint-Barthélemy et l'exécution du protestant Cœur de Roy.

Le second argument est annoncé par la conjonction de coordination « et » et le deuxième exemple par l'expression « De la même façon ».

Léry utilise de nouveau de procédés de persuasion pour influencer le lecteur. Il utilise entre autre :

Séance 5

- un vocabulaire expressif et impressif avec les champs lexicaux de la « cruauté » et du « massacre » qui heurtent le lecteur et donne l'impression d'un catalogue de sévices et de tortures.

- des questions oratoires par lesquelles il prend à témoin le lecteur et il cherche son adhésion : « ne fut-elle publiquement vendue aux enchères au plus offrant ? » Ces questions oratoires donnent par ailleurs l'impression que le lecteur et Léry partagent des références communes, Léry sous-entend qu'ils connaissent aussi bien l'un que l'autre ces anecdotes.

- les insertions entre parenthèses où Léry y exprime son jugement, ses sentiments ou se justifie : « (Je suis français et cela me blesse de le dire) » ; « (qui d'une façon plus barbares et plus cruelles que celle des sauvages...) ».

• Partie IV : C'est la conclusion de la démonstration de Léry. Elle est introduite par un lien de conséquence « par conséquent » et annonce explicitement la thèse défendue par l'auteur.

Il implique de nouveau le lecteur dans son propos puisqu'il utilise le pronom indéfini « on » et la première personne du pluriel « nous ».

Un troisième argument est donné : les anthropophages ne se montrent cruels qu'envers leurs ennemis contrairement à certains français qui le sont avec leurs semblables. En réalité, le cannibalisme est partout y compris en Europe.

C'est Léry protestant et pasteur qui s'exprime ici et dénonce clairement les guerres de religion.

On peut envisager une trace écrite sous la forme d'un tableau (voir ci-après) pour souligner le parcours argumentatif de l'auteur.

A l'issue de l'analyse, le professeur peut envisager de dresser avec les élèves une trace écrite sur les différents types d'arguments et les procédés de persuasion.

Pour conduire l'analyse du texte 4, le professeur utilise le questionnement suivant :

1. A qui s'adresse Léry dans ce texte ? Justifiez votre réponse.
2. Découpez le texte pour révéler le plan de l'argumentation de Léry : exposition de point de vue ; argument 1 ; argument 2 ; argument 3 ; thèse défendue.
3. Reformulez la thèse défendue.
4. Résumez en une phrase chaque partie de l'argumentation.
5. Quels types d'arguments utilise-t-il pour convaincre ?
6. Sur quels faits historiques ou illustrations appuie-t-il son point de vue ?
7. Quels procédés de persuasion utilise-t-il pour influencer le lecteur ?
8. Soulignez les mots de liaison entre chaque partie (connecteurs logiques).
9. Quel est l'enjeu de ce texte ?



Thèse défendue :

.....

.....

Thèse rejetée :.....

.....

.....

	Argument 1	Argument 2	Argument 3
Reformation			
Type d'argument			
Illustration de l'argument			
Procédés de persuasion			
Lien logique			